

Structures de production et systèmes fourragers laitiers en Pologne

G. Barbin, G. You

Agroéconomistes au Département Economie de l'Institut de l'Elevage ; gerard.barbin@inst-elevage.asso.fr ; gerard.you@inst-elevage.asso.fr

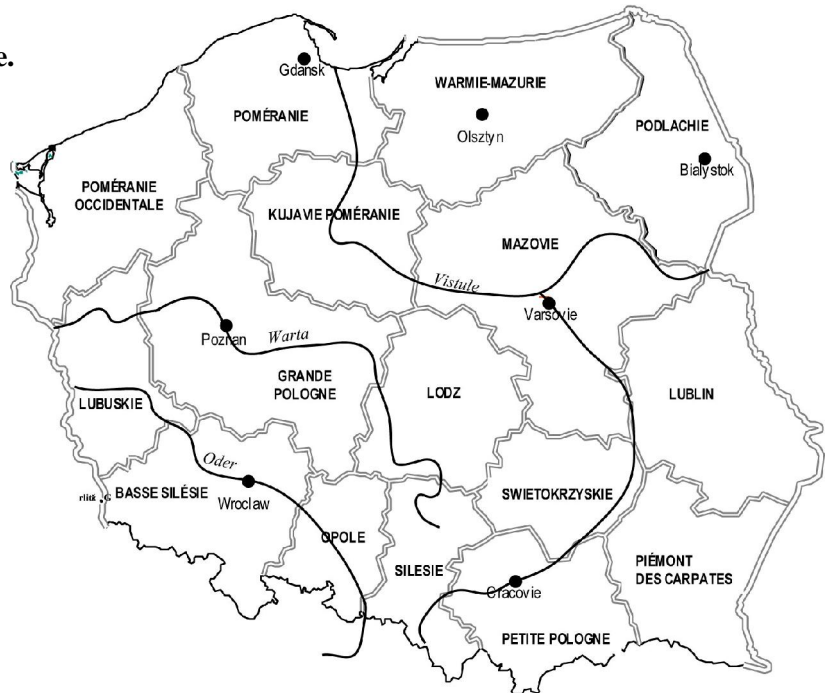
Résumé

La Pologne connaît une restructuration laitière très rapide, ayant un cheptel réparti entre de très nombreuses micro-exploitations, dont le nombre régresse rapidement mais qui représentaient encore en 2005 80% du troupeau. Les exploitations de plus de 10 vaches, en augmentation constante, représentent l'essentiel de la collecte. Le pays connaît également une diversité de milieux et de systèmes de production laitière considérable, analysé finement par grand type de région. L'essentiel de la collecte et de la transformation est assurée par des coopératives, qui ont elles aussi connu de fortes restructurations et regroupements. La poursuite de la tendance à l'agrandissement des exploitations laitières et à leur intensification devrait accentuer les contrastes entre régions et leur spécialisation mais réduire l'écart avec les autres pays européens.

La production laitière est un pilier important de l'agriculture polonaise. Contribuant pour 19% de la production agricole totale, elle fait désormais jeu égal en termes économiques avec la production porcine, mais emploie beaucoup plus de main d'œuvre. Si on ajoute la production de viande bovine, pour l'essentiel sous-produit du cheptel laitier, les exploitations agricoles laitières réalisent le quart de la production agricole totale.

Relativement bien réparti sur tout le territoire polonais, l'élevage laitier est cependant plus concentré dans certaines régions : dans le sud-est, le nord-est et le centre. Il est surtout très typé. Au sud-est prédominent les micro-élevages de moins de 5 vaches alors que la catégorie des éleveurs modernisés et dynamiques apparaît trop réduite pour pouvoir maintenir la collecte régionale, ce qui pose déjà de sérieux problèmes aux nombreuses coopératives laitières qui sont restées dispersées. Au contraire, dans le nord-est, la Podlachie, région laitière la plus dynamique de Pologne, possède comparativement une catégorie relativement nombreuse d'éleveurs de 10 à 50 vaches qui se sont modernisés et qui ne demandent qu'à grandir pour valoriser des systèmes fourragers de plus en plus intensifs. Cette voïvodie (région administrative polonaise, voir Figure 1) possède de nombreux atouts : des éleveurs modernisés et motivés et des industriels peu nombreux et efficaces qui valorisent très bien la collecte laitière. Les voïvodies situées dans le centre du pays comptent aussi une production laitière à vocation commerciale solide mais où les structures de production sont plus hétérogènes et la place des cultures relativement plus importantes. Les industriels laitiers s'appuient non seulement sur des petits et moyens élevages, mais aussi sur de grands ateliers, de plus de 50 vaches, installés pour la plupart sur d'anciennes fermes d'Etat, où les cultures sont aussi importantes. Enfin, les régions de grandes cultures situées en périphérie au nord-ouest ainsi qu'au sud-ouest du pays maintiennent tout au plus leur collecte. Cette physionomie de l'élevage laitier sera donc rapidement modifiée dans la perspective, fort probable, d'une libre circulation des droits à produire dans tout le pays.

FIGURE 1 – Les 16 voïvodies de Pologne.



1. Des conditions naturelles peu favorables

La Pologne fait partie de la grande plaine orientale du continent européen. Au nord, la mer Baltique et au sud deux chaînes de montagne, les Carpates et les Sudètes, constituent les frontières naturelles. A l'intérieur, elle est irriguée par de nombreuses rivières (Figure 1). Elle est notamment traversée du sud au nord par la Vistule, le grand fleuve qui est le symbole du pays.

Avec un territoire de 31 millions de km², la Pologne occupe la sixième position en termes de surface au sein de l'Union européenne à 27 et la cinquième position en terme de surface agricole utilisée.

Les trois quarts du territoire se situent en plaine, à une altitude inférieure à 200 mètres : plaines de Grande Pologne, de Mazovie et de Podlachie, pays des lacs de Poméranie et de Warmie-Mazurie au nord. Une partie des terres a été conquise sur la mer, comme les polders du delta de la Vistule. Le relief s'élève un peu dans le sud, dans la zone des Sudètes à l'ouest, en Petite Pologne et sur le plateau de Lublin jusqu'aux Carpates, au sud-est.

Le climat est globalement de type semi-continentale, plus chaud et plus sec dans le sud-ouest, plus doux et plus humide dans le nord-est. La végétation compte généralement un mois d'avance à Opole au sud-ouest par rapport à Bialystok en Podlachie. La pluviométrie est modérée, avec une moyenne comprise entre 500 et 700 mm, plus faible dans les plaines centrales que dans le sud à l'approche des massifs montagneux et que dans le nord à proximité de la Baltique.

La qualité des terres est fréquemment médiocre. Les Polonais ont classé les sols en 6 catégories : seuls 3% de la SAU sont en classes 1 et 2 (loess), 62% en classes intermédiaires 3 et 4, et 35% en classes 5 et 6, terres sableuses et séchantes qui sont les moins productives. Généralement dévolues à la forêt dans de nombreux pays européens, les terres de classe 6 sont en Pologne le plus souvent recouvertes de prairies.

2. Une restructuration laitière relativement rapide, mais sans heurt

La Pologne laitière présente une très grande hétérogénéité dans ses structures de production, probablement la plus prononcée au sein de l'Union européenne. Sur 727 000 éleveurs détenteurs de vaches laitières fin 2005, « seuls » 285 000 d'entre eux possédaient un quota dit « livraisons » à la même époque. En effet, 80% des éleveurs détenaient moins de 5 vaches de race laitière dont un petit quart commercialisait leur production à une laiterie. Autrement dit, sur les 285 000 détenteurs de quotas laitiers recensés durant la campagne 2005/2006, la moitié était à la tête de micro-élevages qui comptent moins de 5 vaches, d'après les services statistiques officiels (GUS).

– Retrait de la collecte laitière des micro-élevages

La plupart des cheptels de moins de 5 vaches se rencontrent dans des micro-exploitations, généralement moins de 10 hectares qui, faute d'accès au foncier, résistent grâce à l'autoconsommation, au maintien de ventes directes sous forme informelle et aussi aux versements des aides directes européennes depuis 2004. En l'espace de dix ans, le nombre de ces micro-élevages a chuté de moitié. Estimé à 1,2 million d'éleveurs en 1996 qui concentraient les deux tiers du cheptel laitier polonais de l'époque, leur nombre a été ramené à 583 000 éleveurs qui ne réunissaient plus que le tiers du cheptel national neuf ans plus tard (Tableau 1).

Toutefois, la cessation des livraisons ne signifie pas pour autant l'arrêt de l'élevage. Un grand nombre de petits éleveurs, notamment dans les trois voïvodies situées dans le sud-est du pays, s'orientent vers la production de veaux pour la viande bovine. Ils conservent leurs vaches laitières et valorisent leur lait en élevant plusieurs veaux sous la mère dont une partie est achetée à des proches voisins.

TABLEAU 1 – Evolution des structures des exploitations laitières privées en Pologne (source : GEB-Institut de l'Élevage d'après GUS).

Taille du troupeau	Nombre d'exploitations (en milliers)			Evolution	
	1987*	1996	2005	1996/1987	2005/1996
1-2 vaches	979	910	489	- 7%	- 46%
3-4 vaches	407	250	94	- 39%	- 62%
5-9 vaches	76	127	73	+ 67%	- 43%
10 vaches et plus	7	21	72	x 3,1	x 3,4
TOTAL	1 468	1 307	727	- 11%	- 44%

Taille du troupeau	Nombre de vaches laitières détenues (en milliers)			Evolution	
	1987*	1996	2005	1996/1987	2005/1996
1-2 vaches	1 770	1 273	634	- 28%	- 50%
3-4 vaches	1 774	841	314	- 53%	- 63%
5-9 vaches	649	779	474	+ 20%	- 39%
10 vaches et plus	103	307	1 433	x 3,0	x 4,7
TOTAL	4 295	3 199	2 854	- 26%	- 26%

* Pour 1987 : 1-2 vaches, 3-5 vaches, 6-10 vaches, plus de 11 vaches

Depuis l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne en 2004, la chute du nombre de livreurs dans cette catégorie a été beaucoup plus rapide que celle de l'ensemble des éleveurs. Car la plupart n'ont pas pu ou n'ont pas voulu mettre aux normes leur élevage pour continuer à livrer leur production aux collecteurs, d'autant plus que les entreprises laitières ont dans le même temps réduit le nombre de points de collecte. Les éleveurs de cette classe de taille devraient donc cesser de livrer du lait à plus ou moins brève échéance.

– Stabilisation des petits élevages de 5 à 9 vaches

Les élevages qui détiennent 5 à 9 vaches forment le gros du bataillon des éleveurs et de la production collectée. Estimés à 73 000 à la fin 2005, soit 10% des détenteurs de vaches laitières, ils possédaient 17% du cheptel laitier national, rassemblaient le quart des détenteurs de quotas « livraisons » et réalisaient aux alentours de 20% de la collecte nationale. Ce sont des exploitations agricoles souvent diversifiées, avec des surfaces comprises entre 10 et 20 hectares, qui possèdent des cheptels moyennement productifs, entre 4 000 et 5 000 kg de lait par vache et par an, conduits de façon traditionnelle. Les vaches sont essentiellement nourries à base d'herbe, au pâturage six mois de l'année après la première coupe de foin. Elles sont logées six mois de l'année en étable entravée et nourries au foin. Les vêlages sont essentiellement printaniers de façon à valoriser au maximum les cycles de pâturage.

La plupart des éleveurs de cette case typologique ont mis aux normes leur élevage. Ils ont généralement autofinancé la création d'une laiterie attenante et indépendante de l'étable, acheté un tank à lait, et bénéficié pour cela d'incitations de la laiterie, sous la forme soit d'un prix du lait plus élevé, soit d'aides ou d'un prêt remboursable sur la paie de lait.

Depuis l'adhésion à l'Union, le nombre de ces petits éleveurs tend à se maintenir avec d'un côté l'entrée de micro-éleveurs (moins de 5 vaches) et de l'autre les sorties par agrandissement d'un certain nombre d'éleveurs qui passent vers la case typologique supérieure (10 à 20 vaches). Dans un proche avenir, ces élevages seront en mesure de résister à la spécialisation laitière car ils combinent le plus souvent plusieurs productions, notamment hors-sol (porc ou volailles) quand l'exploitant n'exerce pas une activité extérieure. Avec un niveau d'endettement limité, la rentabilité économique de l'exploitation n'est pas au cœur des choix des éleveurs concernés. Toutefois, un certain nombre d'entre eux sera rapidement confronté à des choix majeurs lors de la mise aux normes environnementales des bâtiments (fumière, fosse à lisier). Certains pourraient arrêter le lait et s'orienter vers des productions hors-sol lorsqu'ils manquent de foncier, tandis que d'autres pourraient se spécialiser dans le lait et croître s'ils disposent de surfaces suffisantes, auquel cas ils investiront probablement dans le renouvellement de leurs équipements et l'agrandissement de leurs bâtiments d'élevage. A plus long terme, les petits élevages de 5 à 10 vaches ne paraissent pas des structures attractives et viables pour des jeunes agriculteurs.

– Progression des élevages de 10 à 20 vaches

Au nombre de 50 000 à la fin 2005, les éleveurs qui comptent entre 10 et 20 vaches sont des éleveurs promis à un bel avenir sur lesquels comptent les industriels laitiers, notamment les coopératives laitières. Ils possèdent près du quart du cheptel national (23% fin 2005 contre 20% fin 2003), livrent en moyenne entre 40 000 et 90 000 litres de lait par an et contribuent pour près du tiers à la collecte nationale. En nette hausse de 5 000 éleveurs (+ 12%) entre 2003 et 2005, ce sont des éleveurs, relativement jeunes, généralement à plein temps, qui ont pris le chemin de la croissance, de la modernisation et de la spécialisation de leur élevage. Ils sont dans l'ensemble bien équipés voire suréquipés (Encadré 1).

La plupart ont obtenu des aides et des prêts tant européens que nationaux à la modernisation des exploitations agricoles. Leur élevage est dans l'ensemble conforme aux normes européennes environnementales. Ils manifestent une faim de croissance, notamment au travers du rachat de quotas. Les conduites d'élevage apparaissent à mi-chemin entre les pratiques traditionnelles, dominantes chez les petits éleveurs et les conduites plus intensives des plus grands élevages. Le pâturage reste prédominant sur les six mois qui vont de mai à octobre ; le maïs ensilé est de plus en plus incorporé dans la ration de base hivernale en complément de l'herbe ensilée ; la distribution d'aliments concentrés est plus importante et les vêlages sont mieux étalés sur l'année.

ENCADRÉ 1 – Un éleveur polonais moyen typique.

En Podlachie, près de Siemiatycze, M. W., 39 ans, exploite 20 ha de surface agricole utile (SAU), dont 12 ha sont en propriété. Il possède un troupeau de 11 vaches laitières croisées Pie-Noire (NCB) avec du Holstein dont le rendement est estimé à 5 000 litres/vache/an. La moitié du cheptel est inséminé en Holstein pour obtenir quelques génisses de renouvellement et l'autre moitié avec de la semence de Limousin et de Piémontais pour obtenir des veaux qui sont vendus à un mois (65 kg) et destinés au marché italien. Les vêlages sont étalés.

Les vaches restent à l'étable, d'octobre à mai, alimentées avec une ration de base, composée de foin distribué à volonté et d'ensilage de maïs rationné, et complétée avec des céréales auto-consommées, du tourteau de colza et un aliment complet achetés. La distribution de l'aliment complet est individualisée en fonction du rendement et du stade de lactation de chaque animal. Les vaches qui ne passent que quatre mois au pâturage, de juin (après la première coupe de foin) à septembre, le jour uniquement, ne reçoivent pas d'aliments concentrés.

Les bâtiments d'élevage ont été mis aux normes peu avant 2006. L'étable entravée, mal aérée, est équipée d'une chaîne de curage qui évacue le fumier sur une plate-forme à fumier (déjà trop petite) et le lisier vers une fosse. La traite est réalisée avec deux pots trayeurs. Une pièce attenante construite à côté de l'étable fait office de laiterie. Le tank, d'une capacité de 420 litres, appartient à l'éleveur. Le collecteur, entreprise privée propriété du groupe Lactalis, a accordé une prime égale à 10% du prix du lait pour aider l'éleveur à aménager sa laiterie qu'il a en partie auto-fabriquée. Le collecteur exige la tenue du carnet d'élevage où sont enregistrées toutes les interventions vétérinaires, une analyse d'eau régulière ainsi que le contrôle de la machine à traire.

L'éleveur compte étoffer son cheptel de quelques vaches, agrandir son étable de 5 stalles et adapter en conséquence la fumière, le tout financé par un emprunt. Cela passe aussi par l'achat de références laitières supplémentaires. L'éleveur envisage aussi d'engraisser deux à trois jeunes bovins.

- Fort dynamisme des élevages de 20 à 50 vaches

Moins nombreuses, les exploitations laitières qui comptent 20 à 50 vaches laitières sont probablement les plus dynamiques. Estimées à presque 20 000 à la fin 2005, elles réunissent 18% du cheptel national et réalisent presque le quart de la collecte nationale, juste derrière le groupe précédent des 10 à 20 vaches. Signe de dynamisme : leur nombre a doublé depuis l'adhésion à l'Union. De nombreux éleveurs qui avaient moins de 20 vaches ont investi massivement et accru rapidement leur cheptel à la veille de la mise en œuvre des quotas pour obtenir un droit à produire le plus élevé possible.

Généralement familiales, ces exploitations emploient une ou plusieurs personnes à plein temps. Elles se sont dans l'ensemble fortement modernisées et se trouvent être les principales bénéficiaires des crédits européens et nationaux d'aide au développement de l'agriculture. La plupart sont endettées, parfois suréquipées (les formules associatives d'achat de matériel agricole n'existent pas). Corollaire de la modernisation, elles sont généralement spécialisées dans la production laitière.

Jusqu'à 30 vaches, les investissements portent principalement sur l'agrandissement du troupeau et l'aménagement d'étables entravées préexistantes. Au-delà, les éleveurs changent profondément de conduite et de systèmes fourragers. Ils optent pour le logement en stabulation libre, investissent aussi dans une salle de traite et renoncent au pâturage. L'alimentation est généralement distribuée à l'auge toute l'année, avec principalement des fourrages conservés, ensilage d'herbe et de maïs, et secondairement avec de l'affouragement en vert. Le foin est progressivement délaissé au profit de l'ensilage d'herbe, conservé de plus en plus sous forme de balles rondes, et de maïs ensilé.

Ce groupe devrait rapidement s'étoffer dans les prochaines années avec l'arrivée de nombreux éleveurs de la classe inférieure, les éleveurs susceptibles de passer dans la classe supérieure étant en revanche peu nombreux.

Les entreprises laitières comptent sur cette classe d'éleveurs pour maintenir et stabiliser leurs approvisionnements laitiers. D'ailleurs, les principaux dirigeants coopératifs se recrutent pour l'essentiel dans cette catégorie d'éleveurs et pour partie dans celle des grandes exploitations laitières.

- De très grands élevages, peu nombreux mais influents

Peu nombreux, guère plus de 2 000, ils ont en revanche un pouvoir économique et professionnel important. Les éleveurs avec 50 vaches et plus réunissent presque 10% du cheptel national et fournissent entre 13 et 15% de la collecte nationale. Ce sont pour la plupart des exploitations familiales, avec des troupeaux de moins de 100 vaches, qui emploient souvent de la main d'œuvre salariée. Celles qui comptent plus de 100 vaches sont généralement des entreprises sociétaires qui se sont installées, par acquisition ou par location, sur les anciennes fermes d'Etat.

Elles possèdent des cheptels Holstein à haut potentiel, maintenus en stabulation toute l'année et alimentés avec une ration complète à base d'ensilages de maïs et d'herbe. Une partie de la distribution des aliments concentrés est individualisée grâce au distributeur automatique de concentré en salle de traite. La conduite des animaux se fait par lot selon le stade de lactation des vaches. Les gestionnaires de ces élevages sont fortement influencés par les innovations technologiques à l'œuvre dans le nord de l'Europe et outre-atlantique. Même si ces exploitations sont très mécanisées, elles recourent à de la main-d'œuvre salariée, relativement qualifiée, qui se fait moins abondante avec la migration de nombreux salariés agricoles vers l'Angleterre où elle est prisée pour ses compétences et beaucoup mieux payée.

Ces véritables entreprises laitières sont les partenaires privilégiés des industriels laitiers, comme Danone et Zott, qui ont développé le marché des produits frais et ultra-frais. Dès leur implantation dans le pays, elles ont collecté en priorité la production de ces exploitations en mesure de leur fournir un approvisionnement régulier et de qualité, moyennant un prix d'achat beaucoup plus élevé que le marché local.

Si le nombre d'entreprises laitières de 50 à 100 vaches a quasiment doublé depuis l'adhésion à l'Union, le nombre d'élevages de plus de 100 vaches est resté stationnaire, aux alentours de 500 grands troupeaux de 325 vaches laitières en moyenne (Encadré 2). Par comparaison, l'Allemagne en possède 4 500 qui comptent en moyenne 250 vaches.

ENCADRÉ 2 – Une ferme " états-unienne " en Grande Pologne.

A Woniesc, à 50 km au sud-ouest de Poznan, tout paraît démesuré : un cheptel laitier de 1 000 vaches, un domaine agricole de 1 500 hectares, une salle de traite en manège de 36 postes, 55 salariés à temps plein, une livraison journalière équivalent à un camion citerne de 25 tonnes...

L'ancien domaine, propriété de l'Etat, est repris par un investisseur polonais en 2004 qui monte de toute pièce un des plus grands élevages laitiers de Pologne. Pour cela, il fait aménager d'anciennes étables entravées qui sont transformées en stabulations libres avec aires d'exercice, logettes. Coût de l'investissement : 1 750 €/place, création des silos compris. Il bénéficie pour cela d'une aide de 300 000 zlotys (75 000 €), le plafond correspondant à 50 vaches, ainsi que d'aides pour l'achat de vaches à fort potentiel génétique.

Les déjections sont entreposées, sous forme de lisier, dans d'immenses silos cylindriques construits il y a 30 ans dans le cadre de la ferme d'Etat, dont la capacité de stockage (6 600 m³) est estimée à 9 mois.

Il constitue le cheptel par l'achat de génisses amouillantes. En lactation, les vaches produisent en moyenne 8 000 litres en première lactation, avec un potentiel compris entre 8 000 et 12 000 litres. Elles sont conduites en 14 lots différents selon le stade de lactation et le niveau de productivité. Les vaches sont taries 5 semaines avant le vêlage.

La ration de base contient de l'ensilage de maïs (20 kg en moyenne), de l'ensilage de luzerne (8 kg), de l'ensilage d'herbe (5 kg), du tourteau de soja et des minéraux.

Les vaches sont traitées deux fois par jour dans un manège à 36 postes qui nécessite 3 personnes (1 pour laver et désinfecter les trayons, 2 pour accrocher et décrocher les gobelets) sur une durée de 7 heures par traite.

L'entrepreneur dispose d'un quota de 8 millions de kg, qu'il n'a pas encore totalement atteint, dont la moitié provient de la réserve nationale.

Sur les 1 500 hectares de SAU, seuls 120 ha sont couverts de prairies naturelles. Les 1 380 ha cultivés sont essentiellement consacrés à la production fourragère. En 2006, l'entrepreneur a dû acheter de grandes quantités de fourrages sur pied (100 ha de maïs et 100 ha de prairies) pour pallier les conséquences de la sécheresse qui a réduit de moitié le rendement normal (40 tonnes/ha) du maïs ensilé. Les cultures de vente sont relativement faibles avec 100 ha de betteraves sucrières, 50 ha de céréales et 25 ha de colza.

3. De forts contrastes régionaux

La production laitière est présente sur tout le territoire polonais avec toutefois une densité variable : plus forte dans le centre, le nord-est et le sud-est, plus diffuse dans les voïvodies de l'ouest, qui sont limitrophes avec l'Allemagne et la République tchèque (Figure 2a). On peut schématiquement diviser le pays en trois zones bien distinctes selon la part de leur production collectée (Figure 2b), leur densité laitière et leur contribution à la collecte nationale : un bassin laitier dynamique dans le centre et dans le nord-est du pays, une zone laitière dense mais à l'avenir incertain dans le sud-est et des régions périphériques de faible densité laitière.

FIGURE 2 – En Pologne, a) densité de l'Élevage laitier et b) collecte laitière par voïvodie en 2005 (source : GEB-Institut de l'Élevage d'après GUS).

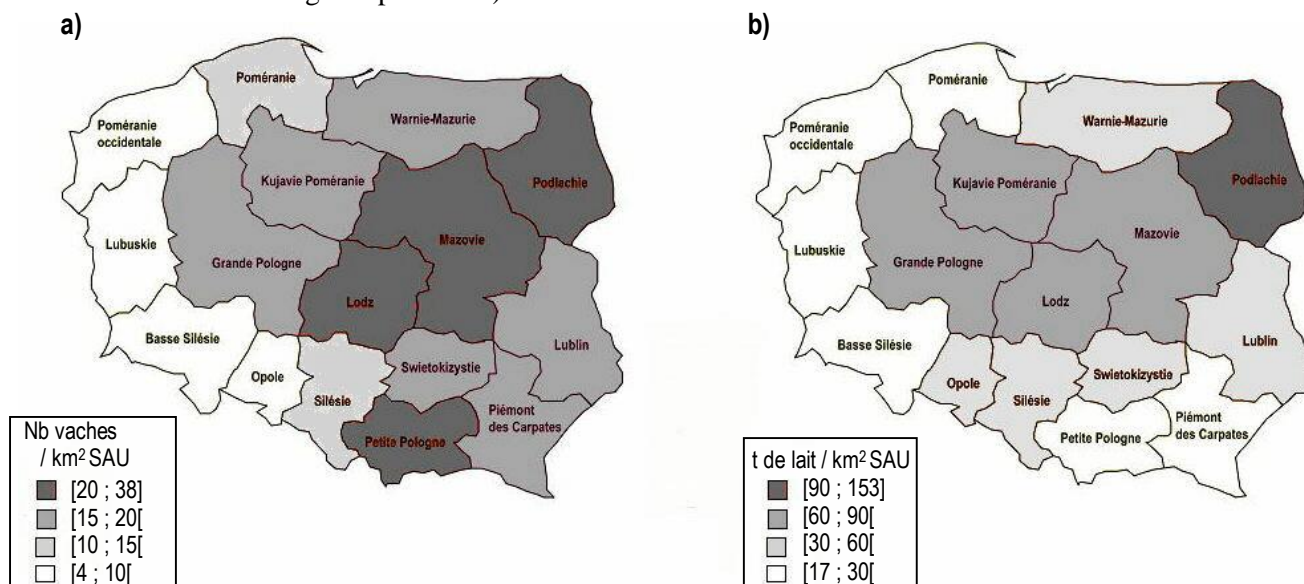


TABLEAU 2 – Contribution des différentes voïvodies à la SAU, au cheptel bovin et à la collecte en 2005
(source : GEB-Institut de l'Élevage d'après GUS).

	SAU	Prairies permanentes	Bovins	Vaches laitières	Collecte laitière	SAU	Prairies permanentes	Bovins	Vaches laitières	Collecte laitière
	(1 000 ha)		(1 000 têtes)		(1 000 t)	(part relative dans le pays en %)				
Mazovie	2 136	546	889	563	1 793	13	16	16	20	20
Podlachie	1 098	380	744	417	1 675	7	11	14	15	19
Grande Pologne	1 761	248	700	300	1 136	11	7	13	11	13
Lodz	1 086	184	441	248	775	7	5	8	9	9
Lublin	1 494	264	433	240	632	9	8	8	8	7
Kujavie Poméranie	1 046	106	426	173	631	7	3	8	6	7
Warmie-Mazurie	999	304	413	189	584	6	9	8	7	7
Opole	554	61	129	54	265	3	2	2	2	3
Poméranie	779	137	193	80	216	5	4	4	3	2
Silésie	486	113	134	63	194	3	3	2	2	2
Swietokrzystie	557	118	209	110	188	3	3	4	4	2
Basse Silésie	977	161	135	56	188	6	5	2	2	2
Poméranie occidentale	993	171	113	44	170	6	5	2	2	2
Petite Pologne	709	239	275	167	160	4	7	5	6	2
Piémont des Carpates	753	240	175	123	133	5	7	3	4	2
Lubuskie	480	111	73	27	102	3	3	1	1	1
POLOGNE	15 906	3 388	5 482	2 854	8 841	100	100	100	100	100

3.1. Au Centre, un grand bassin dynamique

Dans le centre et au nord-est du pays, cinq voïvodies (Mazovie, Podlachie, Grande Pologne, Kujavie-Poméranie et Warmie-Mazurie), qui fournissent deux tiers de la collecte nationale, constituent le principal bassin laitier de la Pologne. La densité laitière, tant en termes de cheptel que de collecte, y est très élevée et la part de la production collectée supérieure à 80%.

Cette zone n'est pas pour autant homogène d'un point de vue pédoclimatique. On peut distinguer la Mazovie, la Podlachie et la Warmie-Mazurie, où la place de l'herbe est prépondérante dans les systèmes fourragers, de la Grande Pologne et de la Kujavie-Poméranie où la part régionale des surfaces en herbe est relativement limitée, inférieure à 15% dans la Surface agricole utile (Figure 3). Nous décrivons plus précisément les systèmes en Podlachie et en Grande Pologne.

FIGURE 3 – Place des prairies et des pâturages dans la SAU en 2005
(source : GEB-Institut de l'Élevage d'après GUS).



Ce bassin de production, qui abrite les principaux pôles urbains du pays, notamment Varsovie et Poznan, correspond aussi au principal bassin de consommation. Il est particulièrement dynamique, avec une production qui a globalement progressé de 12% entre 1998 et 2006, alors qu'elle s'est tout au plus maintenue au plan national, avec un cheptel qui a lui aussi progressé de 7% entre 2001 et 2005, alors qu'il a reculé de 5% au plan national. Autre caractéristique : les élevages laitiers sont plus grands et plus professionnels qu'ailleurs : un détenteur sur 5 possède au moins 10 vaches, contre un sur dix dans toute la Pologne.

- La Podlachie, en pointe de la production, sur base de tradition herbagère

La voïvodie la plus laitière est sans conteste la Podlachie, véritable « far-est » laitier polonais, située à la frontière avec la Biélorussie et la Lituanie. Elle présente des conditions climatiques et géographiques propices à la production laitière.

Elle est surtout couverte de forêt (30% de sa surface totale), de prairies (19%), de landes et de marécages (11%). C'est la région la plus herbagère de Pologne, juste devant sa proche voisine la Warmie-Mazurie, avec 35% de la SAU en prairies permanentes.

Estimée à 1,62 million de tonnes en 2006, la collecte régionale représente 19% de la collecte nationale. Elle est la plus dense de tout le pays par rapport à la SAU. L'essor de la production laitière remonte au début des années 90, grâce à l'investissement de Néerlandais qui ont compris les atouts agroclimatiques, mais aussi structurels, de cette région. Terre de structures familiales d'assez grande taille comparée à la Petite Pologne, elle avait échappé à la collectivisation. Par la suite, l'exode rural, lié à l'absence de pôle industriel, et la privatisation de quelques fermes d'Etat ont permis un certain accroissement des structures avec un prix modéré du foncier.

Le dynamisme de la production laitière repose aussi sur la présence de collecteurs / transformateurs peu nombreux, une dizaine en 2006, et bien structurés qui se sont rapidement regroupés. Ils étaient encore 40 en 1998, dont la plupart s'étaient constitués au cours de la décennie 90.

Sur les 100 000 exploitants agricoles recensés en 2005, la moitié possède des vaches laitières et un tiers détient un quota laitier au 1^{er} avril 2005. Les systèmes de production les plus répandus sont la polyculture - élevage qui conjugue la culture de céréales, pour la vente et pour l'alimentation des animaux, avec l'élevage, de vaches laitières ou de porcs et parfois, plus rarement, l'engraissement de jeunes bovins. A côté des 744 000 bovins, la Podlachie élève plus de 800 000 porcs, 340 000 brebis, 4,5 millions de volailles, et 21 000 chevaux.

De plus en plus de fourrages conservés : Le système fourrager traditionnel repose sur la valorisation des surfaces en herbe. De mai à octobre, les vaches pâturent, avec une complémentation limitée, sur des parcelles généralement clôturées, car les exploitations sont beaucoup moins morcelées que dans les autres régions herbagères, situées dans le sud du pays. L'hiver, le fourrage distribué est de plus en plus de l'herbe stockée sous forme enrubannée. Ce type de stockage a connu un essor important depuis 2000, car il est jugé plus souple que l'ensilage d'herbe tant pour la récolte que pour la distribution.

La ration hivernale est désormais quasi systématiquement complétée avec de l'ensilage de maïs dans les élevages « professionnels », dont la part dans la ration croît avec la taille du cheptel. Elle est secondaire dans les élevages de moins de 20 vaches et prédominante dans les ateliers de plus de 30 vaches. Ces grandes étables, qui réunissaient désormais près de 20% du cheptel laitier régional en 2005, s'orientent vers un hébergement en stabulation libre et la distribution d'une ration de fourrages conservés toute l'année ; le pâturage devenant tout au plus un complément en période de forte pousse de l'herbe et pour le moins une aire d'exercice dans la parcelle attenante à la stabulation libre. Dans ce dernier cas, seules les génisses sont mises au pâturage, généralement dans les parcelles les plus éloignées et sur les regains.

Estimées à 60 000 ha en 2006, les surfaces en maïs représentent entre 10 et 15% de la surface fourragère totale de la Podlachie. Avec un chargement par hectare encore modéré, estimé à 1,27 UGB herbivore/hectare de SFP, la Podlachie peut accroître son intensification animale et fourragère, avec davantage de maïs dans la SFP, et ainsi accroître sa production laitière, qui pourrait jusqu'à doubler selon l'avis de certains experts, l'actuelle SFP ne couvrant que 40% de la SAU totale.

Des exploitations moyennes nombreuses et dynamiques : Parmi les 50 000 détenteurs de vaches recensés fin 2005 en Podlachie, les deux tiers détiennent un quota, généralement ceux avec plus de deux vaches, mais seul un tiers, ceux qui détiennent au moins 10 vaches et qui réunissent près de 75% du cheptel laitier, ont de réelles perspectives d'avenir. Car ceux qui possèdent entre 3 et 10 vaches ont un avenir incertain, même s'ils ont réalisé des efforts d'adaptation et de mises aux normes européennes pour demeurer sur le marché. Ils n'ont ni les surfaces agricoles suffisantes, ni les ressources financières pour investir dans la construction de bâtiments et dans l'achat de références.

Dans les exploitations laitières de plus de 10 vaches, la spécialisation et l'intensification animales sont les deux processus de développement (Encadré 3). Toutes les vaches sont inséminées avec des taureaux de race Holstein. Les veaux femelles sont généralement gardés pour le renouvellement, tandis que les veaux mâles sont vendus dans les trois semaines, entre 60 et 80 kg vifs. L'engraissement de jeunes bovins, qui faisait traditionnellement partie du système, a fortement chuté dans la période précédant l'instauration des quotas laitiers pour libérer des surfaces et des ressources fourragères. Depuis peu, il réapparaît dans certains élevages qui, confrontés au contingentement de la production laitière, se diversifient pour améliorer leur revenu.

Le croisement des vaches avec des taureaux de race mixte, surtout Simmental, se maintient dans les petits élevages, de moins de 10 vaches, qui peuvent ainsi élever jusqu'à un mois des veaux qui sont très demandés par les engraisseurs italiens.

En Podlachie, les 2 000 éleveurs inscrits au contrôle laitier se recrutent pour une bonne part parmi les éleveurs de plus de 30 vaches, mais aussi parmi les éleveurs de 10 à 30 vaches, la moyenne d'étable étant de 30 vaches à 6 500 kg/lactation en 2005.

ENCADRÉ 3 – Un élevage familial en croissance.

Près de Szepietowo, en Podlachie, l'exploitation de M. D.C. est l'exemple du développement de l'agriculture familiale. A la tête de 28 ha de SAU, le chef d'exploitation, secondé par sa femme et son fils de 24 ans (aide familial), a quasiment doublé le cheptel de vaches laitières de race Pie Rouge Polonaise (croisées avec du Simmental) depuis 2004. Les 24 vaches sont logées toute l'année dans une ancienne étable agrandie et conservée sous forme entravée. Toutefois, son aménagement a été conçu de telle sorte qu'elle puisse être transformée en stabulation libre avec ou sans logette. Outre l'aménagement du bâtiment, une fosse à lisier a été construite ainsi qu'une fumière et un racloir. L'investissement de 200 000 zlotys (50 000 euros) a été financé avec à un prêt, à 1% sur 15 ans, et des aides notamment pour la ventilation et l'aération du bâtiment au titre du bien être animal. La traite est assurée à la machine dans l'étable avec un transfert de lait.

Les vaches sont alimentées toute l'année à l'étable avec comme ration de base de l'ensilage d'herbe (2/3) et de l'ensilage de maïs (1/3), la distribution de concentré, un aliment complet, étant individualisée. Les vaches sortent toutefois sur une aire d'exercice d'avril à octobre.

Sur les 28 hectares de SAU, 12 hectares sont des prairies (1/3 naturelles, 2/3 temporaires) qui sont récoltées sous forme d'ensilage et secondairement de foin, à raison de 3 à 4 coupes/an, en mai, juillet, septembre (4 coupes en trèfle, 5 coupes en luzerne). 12 hectares sont semés en maïs et ensilés (rendement de 550 q/ha de matière brute) et 4 ha de céréales sont récoltés en vert (mélange avec une légumineuse). Les céréales servent de tête d'assolement, les surfaces en herbe étant retournées tous les 4-5 ans.

L'éleveur dispose d'un parc de matériel important qui lui permet de réaliser tout le travail du sol. Il sollicite les services d'un voisin pour la récolte du foin en balles rondes.

L'éleveur veut porter à 30 vaches la taille du cheptel, une partie des vaches étant de race laitière et une partie de race mixte, dans le but de développer l'engraissement de jeunes bovins s'il n'obtient pas suffisamment de références laitières supplémentaires à bon prix. Cela suppose d'aménager un bâtiment existant mais inutilisé et inadapté.

Un secteur laitier encadré et organisé : Les élevages laitiers « professionnels » bénéficient d'un encadrement de qualité assuré pour une part par les services de l'ODR, organisme public de conseil et de formation des agriculteurs, et pour une autre par les coopératives laitières. Plus qu'ailleurs, les coopératives laitières, qui collectent la quasi-totalité du lait produit, contribuent au dynamisme de la production laitière. Elles assurent un encadrement technique et sanitaire serré qui explique en partie la très bonne qualité sanitaire du lait collecté, aux normes bien avant les autres voïvodies, et qui contribue à sa très bonne valorisation industrielle et commerciale. On ne compte plus que 10 collecteurs contre 40 à la veille de la libéralisation de l'économie ; ces collecteurs ont su se regrouper et adapter leurs fabrications à la demande de produits de grande consommation qui a progressivement émergé durant la décennie 90. A l'exception d'une entreprise privée, détenue par le groupe Lactalis, toutes les autres laiteries (Mlekovita, Mlekpól, coopérative de Kolno, Piatnica...) sont des coopératives.

– En Grande Pologne, du lait et des cultures

A l'ouest du grand bassin laitier polonais, la Grande Pologne, avec comme capitale régionale Poznan, et la Kujavie-Poméranie possèdent aussi un secteur laitier dynamique, mais relativement moins dense qu'en Podlachie. La place des prairies permanente y est moindre (15% de la SAU) et les surfaces cultivées, surtout destinées aux grandes cultures (cultures industrielles et céréales), sont pour une bonne part transformées sur place en productions hors-sol. Sur 18% de la SAU nationale, ces deux voïvodies réunissent 17% du cheptel laitier national, fournissent 20% de la collecte nationale, contribuent pour près de 40% à la production nationale porcine et 25% à la production de volailles.

Des structures plus hétérogènes : 10% des 178 500 exploitations agricoles recensées fin 2005 avaient une réelle orientation laitière. Les structures laitières sont très hétérogènes, avec d'un côté 80% des détenteurs qui élèvent moins de 10 vaches et de l'autre 200 très grands élevages (>100 vaches) qui possèdent en moyenne 265 vaches et qui regroupent 17% du cheptel laitier régional. A elle seule la Grande Pologne réunit la plupart (40%) des 512 élevages de plus de 100 vaches recensés dans le pays fin 2005.

Comme en Podlachie, la collecte a crû, mais plus modérément depuis 2001, le cheptel laitier étant demeuré stationnaire sur la même période, signe d'un moindre dynamisme. Conséquence de cette bipolarisation entre beaucoup de tout petits et quelques centaines de très grands, la productivité du cheptel régional est globalement moindre qu'en Podlachie. Pourtant la productivité des 8 500 troupeaux qui comptent au moins 10 vaches est très bonne, d'après les résultats des vaches contrôlées. En 2005, les 108 000 vaches contrôlées dans les 3 130 élevages inscrits avaient un rendement individuel moyen de 6 860 kg/lactation. Comme en Podlachie, le développement des exploitations laitières s'accompagne d'une « holsteinisation » rapide des cheptels qui étaient auparavant de race frisonne.

Recul du pâturage : La production laitière repose sur des systèmes fourragers basés sur le maïs, l'herbe cultivée (luzerne) et la valorisation de sous-produits, notamment des drèches de betteraves. Le pâturage est progressivement délaissé, pour être quasi abandonné dans les élevages de plus de trente vaches, les animaux étant alors maintenus toute l'année en stabulation. Mais le recours croissant au maïs ensilé n'est pas sans poser des problèmes de sécurité, face à des printemps régulièrement chauds et secs. Cet aléa limite ainsi l'intensification fourragère qui est déjà relativement élevée avec un taux de chargement supérieur à 1,5 UGB herbivore/ha de SFP.

Les exploitations de taille moyenne, avec une SAU comprise entre 20 et 50 hectares, se sont dans l'ensemble plutôt spécialisées : l'activité d'engraissement a été arrêtée et la plupart ont réduit leur surface céréalière au profit des cultures fourragères. Les plus grandes exploitations, de taille supérieure à 50 hectares, ont généralement maintenu leur orientation plus diversifiée de polyculture - élevage. Elles ont pour cela accru leurs surfaces le plus souvent par acquisition de foncier, notamment en rachetant du foncier d'anciennes fermes d'Etat. Ces entreprises agricoles disposent généralement de capacités financières élevées et ont un accès privilégié aux aides publiques et aux prêts à taux bonifiés.

3.2. Dans le sud-est, des micro-structures résistantes

L'élevage laitier des trois voïvodies du sud-est (Petite Pologne, Piémont des Carpates et Swietokrystie) joue un rôle marginal dans la filière laitière industrielle. Il fournit moins de 6% de la collecte nationale avec cependant 12% du cheptel national. La part de la production collectée est très faible, comprise entre 25 et 35%, car l'essentiel du cheptel laitier, de 75% dans le Piémont des Carpates à 90% en Petite Pologne, se situe dans des micro-exploitations qui comptent moins de 5 vaches.

Les petits éleveurs ont été très nombreux à renoncer à livrer leur lait, faute de pouvoir ou vouloir se mettre aux normes européennes. Seuls 51 000 éleveurs, sur les 230 000 recensés fin 2005, possédaient un quota « livraisons » dont le volume moyen n'était que de 10 000 litres. Ce nombre a probablement diminué depuis, car la plupart (80%) possèdent moins de 5 vaches : seuil critique en dessous duquel le maintien de la collecte n'apparaît pas durable. Cela se répercute sur la collecte qui a fléchi de 4% entre 2005 et 2006.

La réduction rapide du nombre de livreurs ne signifie pas une baisse équivalente du cheptel laitier. De nombreux micro-élevages agricoles conservent leurs quelques vaches pour l'autoconsommation humaine, voire la vente informelle à leur voisinage, et pour l'autoconsommation animale. Ces micro-

exploitations, en général d'une surface inférieure à 5 hectares, combinent des activités agricoles (maraîchage, élevage bovin et porcin) et extra-agricoles pour faire vivre leur famille. En zones de plaine plus favorables aux cultures, comme autour de Cracovie, les systèmes agricoles associent de 1 à 5 vaches, des porcs et des cultures spéciales (tabac, maraîchage et arboriculture). Sur les contreforts des montagnes plus au sud, la prairie prend le pas sur les cultures. Les activités touristiques, notamment dans la région de la célèbre station de Zakopane, apportent aussi un complément de revenu. En Petite Pologne et dans le Piémont des Carpates, la prairie permanente occupe le tiers de la SAU totale, soit une proportion aussi élevée qu'en Podlachie et qu'en Warmie-Mazurie.

Des structures foncières morcelées : Région historiquement de petites propriétés, ces voïvodies ont un foncier très morcelé. En Petite Pologne, il se caractérise notamment par un patchwork de petites parcelles très longues mais très étroites, héritage d'une transmission égalitaire entre tous les enfants d'une même famille. Faute de remembrement et d'un véritable droit du fermage, les structures agricoles évoluent lentement. Par exemple, il n'est pas rare qu'une exploitation de 10 à 15 hectares comprenne jusqu'à 200 parcelles différentes.

Plutôt que de les mettre en location ou de vendre les terres, les micro-exploitations sont généralement reprises par un des enfants qui conserve son emploi extra-agricole ou confie son exploitation à un tiers s'il travaille en ville ou à l'étranger. Phénomène déjà ancien, l'émigration a été relancée depuis l'adhésion à l'Union. Le marché du foncier est donc quasi inexistant et se limite à des locations verbales précaires. Comme dans toute la Pologne, le versement de DPU aux agriculteurs freine la restructuration laitière.

Résistance et reconversion des petits élevages : Les exploitations qui abandonnent le lait se tournent vers les productions porcine ou bovins viande, en transformant leur cheptel laitier en vaches allaitantes qui élèvent plusieurs veaux sous la mère. Ils élèvent des vaches de race Pie Noire polonaise, Simmental ou Rouge polonaise, généralement peu productives.

Les 7 000 élevages de 5 à 10 vaches qui possèdent 10% du cheptel régional convertissent progressivement leurs vaches, par insémination, en race Holstein. Ils intensifient un tant soit peu leur système fourrager, par distribution relativement importante d'aliments concentrés pour pallier le manque de surfaces fourragères.

Ultra-minoritaires, 2 300 élevages possèdent au moins 10 vaches dont la productivité n'a rien à envier à celle rencontrée en Podlachie ; la moitié de ces éleveurs est inscrite au contrôle laitier avec une moyenne d'étable comprise entre 5 500 et 6 500 kg/vache/an. Même s'il est dynamique, ce groupe n'est pas suffisant, avec 10% du cheptel régional, pour compenser les nombreux arrêts et garantir aux collecteurs le maintien de la collecte.

Encore très nombreuses, les coopératives laitières sont confrontées non seulement à des coûts de collecte, mais aussi de transformation plus élevés que dans le bassin laitier, et à des laits de moindre qualité. Tout cela explique que le prix du lait payé aux éleveurs, 0,80 zloty par litre en 2006, soit inférieur de 20% à celui payé en Podlachie.

3.3. Des régions périphériques moins dynamiques

La production laitière dans les huit voïvodies périphériques du grand bassin laitier (Poméranie et Poméranie occidentale au nord-ouest, Lubuskie, Basse-Silésie à l'ouest, Opole et Silésie au sud, Lodz et Lublin à l'est) apparaît moins dynamique, avec une moindre densité laitière, un taux de collecte de la production plus faible, compris entre 65 et 70%, et un certain repli de la production laitière. Sur une surface agricole aussi grande que le bassin central (44% du territoire national), elles fournissent à peine 30% de la collecte nationale.

Elles ont globalement maintenu leur collecte entre 1998 et 2005, mais pas leur production qui a reculé de 10% parallèlement à une chute de plus de 40% du troupeau laitier. Ce sont non seulement des micro-élevages qui ont cessé de produire, mais aussi de grands élevages, situés sur de grands domaines agricoles.

Même si le nombre de détenteurs de quotas livraisons n'a pas régressé plus vite qu'ailleurs, la demande de références achetées apparaît moins dynamique, probablement du fait de la moindre importance relative des élevages de 10 à 50 vaches. D'après l'inventaire de décembre 2005, les

éleveurs de 10 à 50 vaches ne représentent que 5% en Silésie et 10% en Poméranie de tous les détenteurs de vaches laitières.

On peut craindre une poursuite de l'érosion de la production et de la collecte. Son ampleur dépendra de plusieurs paramètres : l'évolution du prix du lait et du marché des quotas laitiers, la conjoncture céréalière mais aussi le dynamisme économique du pays et l'évolution des flux migratoires vers l'ouest de l'Union.

Quelles perspectives à l'horizon 2015 ?

Il est indéniable que la production laitière en Podlachie est promise à un bel avenir dans la perspective d'une libéralisation progressive puis d'une disparition des quotas laitiers. Elle dispose d'atouts agro-climatiques favorables et d'exploitations laitières dynamiques. Le tiers des éleveurs laitiers, ceux qui possèdent plus de 10 vaches et rassemblent 75% du cheptel régional, est engagé dans le processus d'intensification fourragère et de modernisation des systèmes de production. Ils sont motivés et accompagnés dans ce processus par des industriels coopératifs peu nombreux, bien structurés et dynamiques sur le marché des produits de grande consommation. Cependant, le nombre des tout petits éleveurs, les détenteurs de moins de 10 vaches, diminuera relativement lentement, faute d'alternatives agricoles et de perspectives d'emploi dans une région globalement peu urbanisée et industrialisée. Cette région est en mesure de capter une bonne part des droits à produire qui seront à l'avenir libérés dans les régions où l'activité laitière peine à se maintenir. Les éleveurs disposent de marges de progrès importantes et, grâce à un appui technique adapté, peuvent rapidement atteindre les niveaux de productivité rencontrés dans les grands pays laitiers du nord de l'Union européenne.

L'avenir de la production laitière en Grande Pologne s'annonce plus incertain et contrasté. Il existe bien un groupe important d'éleveurs « professionnels » qui, avec plus de 10 vaches chacun, regroupent les deux tiers du cheptel. Cependant, ils sont malgré tout très hétérogènes en termes de structures, beaucoup plus qu'en Podlachie, et beaucoup plus diversifiés. La plupart produisent aussi des céréales et certains conduisent aussi un atelier hors-sol de porcs ou de volailles. L'avenir du lait dans cette voïvodie comme dans tout l'ouest de la Pologne dépendra en grande partie des rapports de prix entre lait et céréales, mais aussi du rythme de restructuration agricole et de la situation de l'emploi. Car les très grands élevages de plus de 100 vaches, certes peu nombreux, rencontrent des difficultés croissantes depuis l'adhésion à l'Union à recruter et fidéliser du personnel qualifié. En tout état de cause, il ne faut pas s'attendre à une progression de la production collectée en Grande Pologne comme dans tout l'ouest du pays, où les grandes structures sont beaucoup plus fréquentes qu'ailleurs en Pologne.

En revanche, il ne fait aucun doute que la production collectée continuera de décliner en Petite Pologne, où le morcellement du foncier ne permet l'émergence d'une catégorie suffisante d'éleveurs modernisés. D'un côté les micro-exploitations qui assurent l'essentiel de la production et de la collecte laitière, résistent. Certaines s'adaptent aux réglementations sanitaires, mais sans possibilité d'agrandissement, tandis que d'autres renoncent au lait et s'orientent vers la viande dans une logique de double activité, l'une agricole et l'autre rurale. Les élevages de plus de 10 vaches sont si peu nombreux qu'ils ne semblent pas en mesure d'assurer à eux seuls le maintien de la collecte laitière. Celle-ci pourrait encore reculer et faire ainsi le « bonheur » de la Podlachie.

Références bibliographiques

BARBIN G. & YOU G., 2006. La filière laitière en Pologne : un fort potentiel. Le dossier Economie de l'Elevage N°370 Septembre 2007. Institut de l'Elevage, 68 pages.

SEREMAK-BULGE J. *et al.* 2005. Dossier sur l'évolution du secteur laitier en Pologne 1990-2005. IERiGZ-PIB, Varsovie, 222 pages.

La revue semestrielle d'analyse économique sur le secteur laitier, *Rynek Mleka*, de l'IERiGZ-PIB.